



Le respect des règles environnementales

De l'édiction de principes à l'effectivité de la règle

Vendredi 28 novembre 2025
de 8h30 à 16h15, amphi. VOLNEY

*à la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
Université d'Angers – Campus Saint-Serge
Programme et inscriptions :*

www.univ-angers.fr/deg

- 8h30 Accueil des participants
- 8h50 Allocutions d'ouverture
Doyen de la faculté de Droit, d'Économie et de Gestion de l'Université d'Angers
Nicolas HOUX, Premier président de la cour d'appel d'Angers
Carole ETIENNE, Procureure générale près la cour d'appel d'Angers
- 9h15 Propos liminaires : **Comment représenter l'environnement devant le juge judiciaire ?**
Agathe VAN LANG, professeure agrégée de droit à l'Université de Nantes
-
- LA MULTIPLICITÉ DES ACTEURS, FREIN OU ATOUT ?
- 9h45 Atelier 1 : **L'articulation entre acteurs de droit commun et acteurs spécialisés**
Présidente et modératrice : **Marianne DEWAS**, vice-procureure près le tribunal judiciaire de Bordeaux
- Intervenants :
- **Thierry GRIGNOUX**, chef du service Environnement Eau et Biodiversité (DDT 49)
 - **Frédéric MUSSIER**, officier judiciaire environnement, service national d'enquête et de contrôle, Office français de la biodiversité
 - **Frédéric ROZET**, chef du service départemental de Maine-et-Loire, Office français de la biodiversité
 - **Gilles DECAUX**, adjudant à la brigade de recherches de Segré-en-Anjou
- 11h00 Pause
- 11h30 Focus : **Vers la spécialisation des parquets ?**
Modérateur : **Lionel ASCENSI**, premier vice-président au tribunal judiciaire d'Angers, professeur associé à la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers
- Intervenants : **Éric BOUILLARD**, procureur de la République près le tribunal judiciaire d'Angers et **Chantal BANNETEL**, substitut référent environnement

12h00 Retour d'expérience : **Les associations spécialisées, acteur indispensable de la défense de l'environnement**

Modératrice : **Sabine BERNHEIM-DESVAUX**, professeure des universités à la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers

Intervenant : **Benjamin HOGOMMAT**, responsable juridique pour France nature environnement des Pays de la Loire

12h30 Déjeuner libre

LA SPÉCIFICITÉ DES PROCÉDURES, GAGE D'UNE MEILLEURE PROTECTION ?

14h00 **Regard sur la spécificité du contentieux environnemental**

Solène RINGLER, professeure des universités à la Faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers

14h30 Atelier 2 : **Intérêt et limites des procédures spécifiques**

Président et modérateur : **Rudy LAHER**, professeur agrégé de droit à l'Université de Limoges

Intervenants :

- **Thomas DUBREUIL**, avocat spécialisé en droit de l'environnement
- **Jean Philippe RIVAUD**, avocat général près la cour d'appel de Douai, président de l'association française des magistrats pour la justice environnementale (AFMJE)
- **Sophie CHODRON DE COURCEL**, auditrice à la Cour de cassation, secrétaire générale adjointe de l'AFMJE
- **Frédéric ROZET**, chef du service départemental de Maine-et-Loire, Office français de la biodiversité

15h45 Propos conclusifs : **Le rôle des cours constitutionnelles dans le droit de l'environnement**

Alain JUPPE, membre du Conseil constitutionnel, ancien Premier ministre (à distance)

16h15 Clôture des DADJ 2025

CONTACTS

Pôle partenariats et communication

*Faculté de Droit,
d'Économie et de Gestion
13 allée F. Mitterrand
49 036 Angers cedex 01
faculte-deg@univ-angers.fr*

Cour d'appel d'Angers
*Place Waldeck-Rousseau
49043 Angers cedex
chcab.ca-angers@justice.fr*
